

3^e Division

Paris, les 10. Mars 1812

Bureau

des Sciences et Arts

Le Ministre de l'Intérieur,

Réponse à
Lettre J

Comte de l'Empire,

Enregistrement
à l'arrivée, N. 779
au départ, N. 10. 8

A Monsieur Lethiers, Directeur de l'école
impériale des Beaux arts à Rome.

Autorisation de
payer à M. Buxthiel
une somme de 600^{fr.}
pour les frais de
son retour.
On lui demande
aussi son avis sur
une autre réclamation
de cet artiste.

Monsieur de S. Buxthiel, Statuaire,
pensionnaire de l'école des Beaux arts, qui
a quitté l'Italie pour venir exécuter à Paris
une statue de S. M. l'Empereur, pour la banque
de France, a réclamé auprès de moi le paiement
1^o de son indemnité annuelle de deux cent
francs jusqu'à la fin de sa pension; 2^o de la
somme de six cent francs que l'on est dans
l'usage d'allouer à chaque élève pour ses
frais de retour. cet Artiste m'a en outre exposé
qu'il avait satisfait à ses obligations de pension-
naire, en exécutant dans les premières années
de sa pension, plusieurs ouvrages qui sont
encore dans l'école.

Le motif qui a engagé M. Buxthiel à
revenir avant la fin de sa pension, m'a paru
rendre cette démarche bien excusable. j'ai donc
autorisé donc, Monsieur, à lui faire payer

soixant francs pour les frais de son retour.

Quant à son indemnité de douze cent francs,
dont il demande aussi le paiement, je desire,
avant de rien décider, que vous me fassiez
connaître votre avis à ce sujet.

J'ai l'honneur de vous saluer

Montaigu

305 ter



305 ter

Monsieur
 Lebars, Directeur de l'École
 Impériale à Rome
 3^e Div^{ion}, Rome



305 ter